

# DECLARATION DE CREATION DU RESEAU CONGOLAIS D'ACTION SUR LES ARMES LEGERES (RE.C.A.A.L.)

Nous,

Participants à l'Atelier de Fondation du Réseau National sur les ALPC en RDC, réunis au Centre Catholique Nganda à Kinshasa du 18 au 20 Novembre 2004 ;

Conscients de la situation engendrée par la circulation illicite des armes légères et de petit calibre en RDC, notamment la morbidité élevée, l'insécurité, la criminalité, la persistance des conflits, le pillage, les viols, l'expansion du VIH/SIDA, les vols à main armée ;

Eu égard au travail déjà entamé dans les provinces matérialisé par la mise sur pied des collectifs des ONG pour combattre le phénomène susmentionné ;

En réponse aux différents vœux d'accroître le rôle de la société civile dans la lutte contre la prolifération des ALPC à savoir de travailler en synergie en vue d'atteindre le bon résultat ;

Considérant le Programme de Nations Unies en matière de lutte contre la circulation illicite des ALPC, la Déclaration de Bamako, la Déclaration et Protocole de Nairobi, le Protocole de la SADC,....

Considérant la nécessité de collaborer avec le Point Focal National de la RDC, en matière des ALPC,

Décidons ce qui suit :

## **Article 1er :**

Mise sur pied d'un réseau national sous l'appellation de « Réseau Congolais d'Action sur les Armes Légères », RECAAL en sigle, dont les statuts viennent d'être adoptés à l'unanimité par tous les participants

## **Article 2 :**

Chaque participant signataire de la présente déclaration a la mission d'intéresser les ONG et Associations soucieuses de la paix et la sécurité à adhérer à ce réseau naissant.

## **Article 3 :**

Les participants lancent un appel aux partenaires qui ont participé à cet atelier : GRIP/RAFAL, PaxChristi/Flandre et Pays-Bas, Oxfam/Belgique, 11 11 11, Norwegian Church Aid, PNUD et d'autres, pour accompagner ce Réseau et soutenir les activités à la base.

*Fait à Kinshasa, le 20 Novembre 2004*